



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 74502

### Texte de la question

M. René-Paul Victoria appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'utilisation de chiens et de chats comme appâts. En effet, certains pêcheurs attachent ces animaux vivants à des hameçons pour la pêche au requin. Cette pratique scandaleuse n'est pas nouvelle. Aussi, il lui demande si un contrôle des embarcations ou bateaux de pêche plus poussé ne pourrait être envisagé, afin de limiter ou mieux d'éradiquer ce genre de pratique. - Question transmise à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

### Texte de la réponse

L'utilisation de chiens comme appâts vivants lors de pêche au gros est assimilée à un acte de cruauté au titre de l'article 521-1 du code pénal qui est réprimé par des peines pouvant aller jusqu'à 30 500 EUR d'amende et deux ans de prison. Il apparaît que la presse se fait régulièrement l'écho de telles pratiques, mais les éléments concrets et probants sont rares. Ainsi, un cas avéré a pu être formellement constaté en 1999 et jugé en 2000 par le tribunal de grande instance de Saint-Denis. Un autre cas a été identifié récemment. L'auteur des faits a été interpellé le 28 septembre 2005. Jugé en comparution immédiate, il a été condamné en première instance à 3 mois de prison avec sursis et 5 000 EUR d'amende. Toute suspicion fait l'objet d'une enquête immédiate et tout élément obtenu est transmis à la justice. Une extrême vigilance est déployée par les services vétérinaires sur les zones possibles d'infractions. Le parquet, sensibilisé sur ces pratiques, mène également des opérations de contrôle renforcé sur les navires de pêche et de plaisance. C'est à l'occasion de ces contrôles que le cas récent a pu être identifié. Tous les services de l'État ont été particulièrement mobilisés sur ces pratiques abjectes et qui restent extrêmement marginales. Des sanctions exemplaires seront infligées aux auteurs de tels actes pour endiguer de telles dérives.

### Données clés

**Auteur :** [M. René-Paul Victoria](#)

**Circonscription :** Réunion (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74502

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 septembre 2005, page 8854

**Réponse publiée le :** 13 décembre 2005, page 11508